



COMMUNIQUE RELATIF AU PAIEMENT DE LA DETTE DES FOURNISSEURS

Dans le cadre de ses missions, la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique est chargée d'exécuter et de contrôler les opérations des budgets de l'Etat, des Etablissements Publics Nationaux, des Collectivités Territoriales et de tout autre organisme public dont la gestion financière relève d'un comptable public.

L'exercice de cette attribution amène le Trésor Public à assurer le paiement de la dette vis-à-vis des fournisseurs de l'Etat.

A cet effet, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, a instruit nos services compétents à l'effet de régler les factures des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des autres types d'entreprise dans les délais prescrits.

Aussi, les canaux officiels ci-après sont mis à la disposition des fournisseurs de l'Etat pour faciliter le suivi de leurs paiements :

- Centre de Relation Client du Trésor Public, joignable aux contacts suivants :
Numéro vert : 8000 10 10 / Numéro de service : 9969 / Tél. fixe : **+225 27 20 23 88 80** ;
- Applicatif Baobab, outil de gestion de la relation client, utilisable à partir de tout support numérique (ordinateur, tablettes, smartphones, etc.) via le lien électronique : **www.baobab.tresor.gouv.ci** ;
- Par e-mail : **crc@tresor.gouv.ci** ;
- Dans nos locaux situés au rez-de-chaussée des bâtiments B et B1 de la Cité Financière sise à Abidjan-Plateau.

Par ailleurs, il a été mis en place, depuis 2012, l'Observatoire de l'Ethique et de la Déontologie du Trésor Public, organe compétent pour traiter de tous les abus qui seraient constatés par les clients à l'occasion de la délivrance de nos prestations. Cet Observatoire, qui est un maillon essentiel de la politique globale de lutte contre la fraude et la corruption, peut être saisi à partir des coordonnées suivantes :
Numéro vert : 8000 10 10 / **Tél. fixe** : **+225 27 20 30 50 75** / **E-mail** : **observatoire@tresor.gouv.ci**.